

snes  
Midi-Pyrénées

Élections professionnelles

Le Snes-Fsu toujours incontournable

Merci!

Bonnes fêtes

## Action

# Mobiliser la profession dès janvier

La mobilisation actuelle dans l'éducation prioritaire porte, au-delà de ses problématiques spécifiques, des revendications générales qui touchent à l'ensemble du second degré, voire au système éducatif dans son intégralité.

Faiblesse des moyens, conditions de travail toujours plus difficiles et absence de revalorisation des personnels : la situation n'est plus tolérable. La priorité donnée à l'éducation par le budget 2015 n'est absolument pas à la hauteur du niveau nécessaire. Face à une augmentation des effectifs élèves très importante cette année encore, des moyens humains et financiers doivent être dégagés, à la hauteur des véritables besoins constatés sur le terrain.

Les premiers chiffres annoncés conduisent à une nouvelle dégradation de la situation. Les postes programmés masquent une réalité inquiétante : des moyens amputés en collège, des options menacées en lycée.

De plus, les dossiers actuellement ouverts sur le collège ou l'évaluation laissent d'ores et déjà présager des conclusions en contradiction avec ce que souhaite la majorité des personnels.

La CA nationale du SNES-FSU, réunie les 16 et 17 décembre a donc décidé d'impulser au plus vite une dynamique de mobilisation pour créer le rapport de force indispensable dans la période de préparation de la rentrée en janvier.

Il s'agira, au retour de ces congés de fin d'année, de développer dans les établissements des actions, en relation avec les parents, de les médiatiser au niveau départemental et académique pour déboucher, fin janvier sur une journée nationale de grève. Le Snés proposera aux autres syndicats de la FSU de participer à cette journée de grève sur les revendications les plus urgentes :

- Des moyens suffisants pour accueillir des élèves toujours plus nombreux.
- Une amélioration des conditions de travail et de salaire.
- Une véritable formation des nouveaux collègues.

**Bernard Schwartz**

co-secrétaire général académique

## Français Langue Étrangère

# Un droit à l'éducation qui n'est plus garanti

C'est le cas pour les enfants allophones qui arrivent en France. Pour que ce droit soit appliqué, des enseignants de FLE (français langue étrangère) de la Haute-Garonne, se sont regroupés dans le « Collectif FLE Toulouse », soutenu par des syndicats dont le Snés-Fsu, des parents d'élèves, des travailleurs sociaux, et des organismes de défense des droits des étrangers.

Pour ces élèves non francophones, comme pour tous les autres, l'école est un droit. Ils devraient être normalement accueillis dans des classes spécialisées, en groupe réduit. La mission des enseignants de FLE est de leur enseigner la langue française, nécessaire à leur intégration en France et à la poursuite de leur scolarité.

Or, pour la troisième année consécutive, les élèves migrants et les personnels subissent les conséquences d'un manque considérable de moyens.

### Des demandes et des actions

Le Collectif FLE Toulouse demande la création de sections UPE2A en nombre suffisant, ainsi que les moyens nécessaires pour pouvoir accueillir tous les élèves allophones dans de bonnes conditions.

Un communiqué de presse a été envoyé aux médias, le collectif a organisé un rassemble-

ment devant le rectorat le 3 décembre et a été reçu par le secrétaire général adjoint le 8 décembre.

### Des promesses pour toute réponse...

Lors de cette audience, la seule réponse qui fut faite aux revendications a été qu'il fallait prendre en compte les réalités budgétaires. Le rectorat s'engage à réfléchir à des mesures d'urgence pour cette année et à voir ce qui sera possible avec le budget 2015-16. Un GT émanant du CTA devrait être convoqué en janvier à ce sujet.

Nous attendons de voir... Le Snés et la FSU seront attentifs aux réponses données et se tiendront prêts à poursuivre et développer la mobilisation.

**Cécile Esquerré-Montagnini**

Pour le S2 Haute-Garonne

Le français veut rayonner ?  
Rallumez le FLE !



## Éducation Prioritaire

# Le compte n'y est pas !

Le rectorat a transmis au ministère sa proposition de la liste des REP + et des REP pour l'académie de Toulouse (le CTM sera ensuite consulté sur la liste nationale établie par le ministère). Cette liste a été établie à partir de critères nationaux : taux CSP défavorisées, taux de boursiers, retard entrée en 6e et nombre d'élèves issus de ZUS. Le rectorat de Toulouse n'a pas retenu le critère pourcentage d'élèves en ZUS.

Le ministère imposait 5 REP + et 14 REP pour notre académie, soit une diminution sensible du nombre de réseaux qui se répartissaient jusque-là de la manière suivante : 9 collèges ECLAIR et 19 collèges RRS, ainsi que 2 LP Eclair. La FSU dénonce toujours le resserrement très significatif de la carte de l'Éducation Prioritaire, dans un contexte où les inégalités sociales et territoriales s'amplifient avec la crise économique et sociale qui n'épargne pas nos territoires.

La refonte de la carte doit être adaptée aux besoins. Elle ne doit pas conduire à l'abandon ou à l'oubli d'établissements et d'écoles confrontés à des difficultés. Or, parmi les établissements ECLAIR, certains vont devenir REP + et d'autres simplement REP.

Les indemnités des personnels des ECLAIR qui passent en REP seront maintenues pendant 3 ans. Pour ceux des RRS qui deviennent REP, l'allocation indemnitaire sera progressive. La question plus générale des moyens hors indemnitaire, moyens DGH, moyens non enseignants a été posée, mais elle n'a pas eu de réponse à ce jour. La rectrice a précisé qu'elle profilera les postes dans les REP +, ce que nous avons dénoncé, car cela conduit le plus souvent à des postes non pourvus !

Des écoles, des établissements sont dans l'action pour exiger de ne pas sortir de l'EP, pour exiger des moyens nécessaires. De plus l'expérimentation dans les établissements préfigurateurs ne se passe pas bien à cause du non-respect des textes officiels de la refondation de l'EP (abattements de service, moyens supplémentaires...) : le collège Bellefontaine est ainsi en grève depuis le 27 novembre. Le SNES-FSU a soutenu toutes les actions et est intervenu auprès de la rectrice. Un appel intersyndical à la grève a été lancé pour le 16 décembre en Haute-Garonne. Le 17 décembre, jour de l'examen en CTM de la carte de l'Éducation Prioritaire, un appel à rassemblement académique devant le rectorat a été lancé dans le cadre de la journée nationale d'action décidée par la FSU.

Toutes ces actions vont dans le même sens : celui de l'exigence d'une véritable relance de l'Éducation Prioritaire et son élargissement.

## Un bilan, des perspectives

Les résultats des élections placent une fois de plus très largement en tête les listes Snes et FSU (cf. pages 4 et 5). On constate pourtant une baisse du nombre de voix qui se sont portées sur les listes que nos organisations ont présentées. Le Snes est sensible au signal qu'a voulu donner une profession inquiète pour son avenir, et qui attend des améliorations tangibles en terme de salaires, de conditions de travail mais aussi de réussite du système éducatif. Le gouvernement doit lui aussi comprendre le sens de ce vote, qui exprime la nécessité de revaloriser nos professions.

Cette érosion est évidemment à mettre en relation avec la difficulté qu'éprouve le syndicalisme en général à obtenir, dans un contexte politique brouillé, des acquis pour les salariés.

Il faut cependant noter, aussi bien aux CAPA qu'au CTA, que le « pôle d'accompagnement » des réformes (Unsa, Sgen-cfdt) ne sort pas vraiment renforcé de ces élections, et que l'érosion des voix que nous enregistrons profite quasi-exclusivement à des organisations très minoritaires, qui ont exploité la dégradation générale du climat sociétal pour agiter les peurs, en se gardant bien de proposer quoi que ce soit d'autre que le retour à un passé nostalgique et fantasmé. Certaines ont doublé leur discours véhément de la promesse d'actions revendicatives d'ampleur que les collègues attendront sans doute longtemps !

Le Snes-Fsu, quant à lui, entend dans les prochains mois intensifier le débat avec les collègues, définir collectivement des mesures urgentes à prendre pour le second degré et ses personnels. Il continuera à rechercher comme il l'a toujours fait le rassemblement large de nos professions dans l'action revendicative.

Mais dès à présent, le Snes-Fsu est déterminé à mener ce combat avec l'ensemble des collègues. C'est la raison pour laquelle la CA nationale a décidé d'appeler à la mobilisation et à la grève en janvier pour de meilleures conditions de travail, pour une revalorisation salariale et contre les dérives quant à la formation pour les nouveaux collègues (cf. page 2).

Cependant, rien ne sera possible sans la mobilisation de l'ensemble de la profession.

En attendant, bonnes vacances à toutes et à tous et nos meilleurs vœux pour l'année 2015 !

**Gisèle Bonnet**  
**Bernard Schwartz**  
**Pierre Priouret**  
Co-secrétaires généraux

## Le SNES et la FSU toujours majoritaires !

### Comité Technique Académique (CTA)

#### La FSU incontournable

Les votes émis pour le CTA ont confirmé la très nette avance de la FSU, avec 37,4 % des voix, loin devant la seconde fédération (UNSA), qui totalise 11 points de moins. Cette avance se traduit par une représentativité incontestable, renforcée par la majorité des sièges (5 sur 10) pour la FSU, qui confirme très nettement sa position de première fédération, et donc d'interlocuteur absolument incontournable de l'Éducation à l'échelon académique.

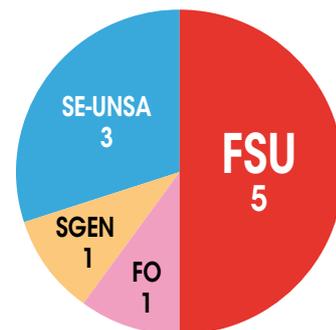
L'émiettement syndical observé à ces élections se retrouve au CTA, puisque les 5 sièges restants sont répartis entre 3 organisations syndicales (UNSA, CFDT, FO). La perte d'un siège de l'UNSA, au profit de FO, fait de la FSU la seule organisation susceptible de porter réellement la voix de l'ensemble des collègues, et d'assurer la représentation de tous les

enseignants (du premier degré, du second degré général, technologique et professionnel), et non-enseignants.

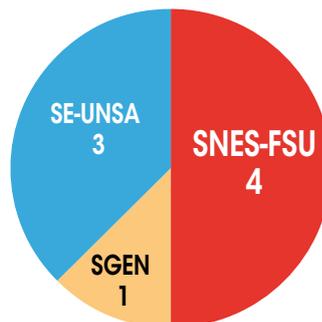
La FSU dispose aussi de la moitié des 10 sièges dans 6 départements sur 8 aux Comités Techniques Départementaux (CTsD), et ses résultats très homogènes d'un département à l'autre prouvent sa forte implantation sur l'ensemble du territoire de l'académie..

La FSU dispose aussi de la moitié des 10 sièges dans 6 départements sur 8 aux Comités Techniques Départementaux (CTsD), et ses résultats très homogènes d'un département à l'autre prouvent sa forte implantation sur l'ensemble du territoire de l'académie..

CTA : 10 sièges



CAPA  
CPE : 8 sièges



#### CPE

4 TITULAIRES, 4 SUPPLÉANTS

Hors classe des conseillers principaux d'éducation

1. M<sup>me</sup> GOURBIER Catherine
2. M<sup>me</sup> PINERO TRAN Isabelle

Classe normale des conseillers principaux d'éducation

1. M. AUBERTIN Benoit
2. M<sup>me</sup> LACORRE Brigitte
3. M. PIQUEMAL Stéphane
4. M. MAIURANO Bruno
5. M<sup>me</sup> RAMOND Valérie
6. M<sup>me</sup> GARNIER Carole

### CAPA et CCP

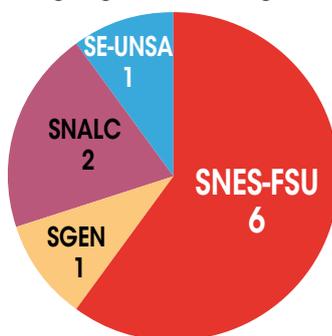
#### Le SNES-FSU : une exception confirmée

Globalement, pour l'ensemble des scrutins CAPA et CCP, le SNES-FSU devance de près de 30 points la deuxième organisation, et avec pratiquement le triple des voix, tandis que toutes les autres organisations sont en deçà des 10 % des voix (et parfois très en deçà). L'éclatement syndical se poursuit donc dans le second degré, et le SNES-FSU, même si ses résultats sont en baisse, conserve toute sa singularité dans ce paysage syndical toujours plus morcelé.

Au niveau académique, s'il perd deux sièges sur l'ensemble des CAPA et CCP au profit d'organisations sans expérience du travail paritaire spécifique à chacun des corps (SE-UNSA chez les agrégés, FO chez les certifiés), il devance

désormais le SE-UNSA d'un siège dans la CAPA des CPE, et progresse d'un siège à la CCP des enseignants non-titulaires, et d'un siège à la CCP des AED/AESH. Dans ces deux CCP, le SNES-FSU dispose désormais de 2 sièges sur 3.

CAPA  
Agrégés : 10 sièges



#### AGRÉGÉS

6 TITULAIRES, 6 SUPPLÉANTS

Hors classe du corps des professeurs agrégés

1. M<sup>me</sup> ROUX Elisabeth
2. M<sup>me</sup> DULOUM Annie
3. M. FRAU José Manuel
4. M<sup>me</sup> VIEU Maryse

Classe normale  
du corps des professeurs agrégés

1. M<sup>me</sup> SICART Estelle
2. M. JARRY Thomas
3. M<sup>me</sup> IRUBETAGOYENA Géraldine
4. M. FREIGNEAUX Frédéric
5. M. ESPOUNE Maxime
6. M. PECH Jean-François
7. M. MANIBAL Christophe
8. M. ARRIBET Philippe

Avec plus de 46 % des voix exprimées lors du vote pour l'ensemble des CAPA et CCP de son champ de syndicalisation, le SNES-FSU demeure, et de loin, la référence dans le second degré. **Il demeure majoritaire en sièges à lui seul dans toutes les CAPA et CCP de l'académie. La FSU reste majoritaire à elle seule au CTA et aux 8 CTsD de l'académie quand toutes les autres fédérations connaissent des fortunes beaucoup plus diverses.**

## Participation

### Ce n'est toujours pas ça !

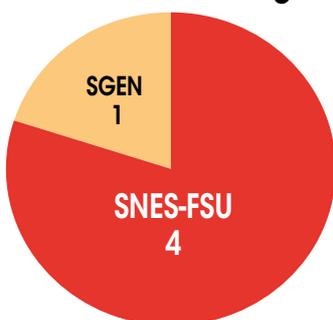
**S**i cette année la participation remonte légèrement (+5 points) après l'effondrement de 2011 et l'introduction du vote électronique, elle demeure cependant trop faible par rapport aux enjeux d'élections professionnelles (45,1 aux CTA, 40% aux CAPA et CCP). La modalité de vote retenue crée toujours

une inégalité problématique de représentation des fonctionnaires selon leurs différents ministères.

L'absence de campagne véritablement incitative du Ministère, les nombreux obstacles rencontrés dans les différentes phases du vote n'ont pas permis l'expression pleine et entière des personnels, et nous le déplorons, d'autant plus que les conditions d'accès à la solution de vote sur le lieu de travail - en particulier le non-respect des contraintes sur les espaces de vote en établissement - créent de nouvelles inégalités à l'intérieur même de notre ministère.

*Le Snes remercie particulièrement tous les collègues qui lui ont apporté leurs suffrages malgré les conditions de vote difficiles, pour ne pas dire décourageantes.*

### CAPA DCIO/COP : 5 sièges



### DCIO-CO-PSY

4 TITULAIRES, 4 SUPPLÉANTS

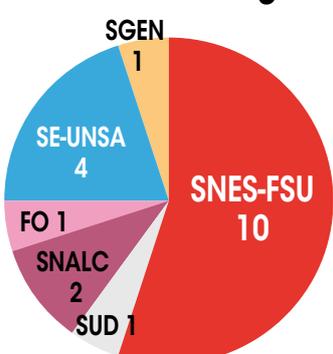
Directeurs de centre d'information et d'orientation

1. M<sup>me</sup> BENNASSAR Laure
2. M<sup>me</sup> DULAURIER Isabelle

Conseillers d'orientation - psychologues

1. M<sup>me</sup> DELBOS Michelle
2. M<sup>me</sup> TAPIOU Coralie
3. M<sup>me</sup> TOLOSA Isabelle
4. M<sup>me</sup> BLANCHARD Hélène
5. M. BRANCO Jean
6. M<sup>me</sup> TAFANI Isabelle

### CAPA Certifiés : 19 sièges



### CERTIFIÉS

10 TITULAIRES, 10 SUPPLÉANTS

Hors classe du corps des professeurs certifiés

1. M<sup>me</sup> DEGOS-CARRERE Monique
2. M. DAGOU Jean-Pierre
3. M<sup>me</sup> TRESSSENS Hélène
4. M. CORONAT David

Classe normale du corps des professeurs certifiés et corps des adjoints d'enseignement

1. M. SCHWARTZ Bernard
2. M<sup>me</sup> TAURINE Bénédicte
3. M. CLUZEL David
4. M<sup>me</sup> PUECH Valérie
5. M. CHEVROILLIER Cyrille
6. M<sup>me</sup> COMBES Pascale
7. M. GIRARD Manuel
8. M<sup>me</sup> GIRAUT Karine
9. M<sup>me</sup> RICHARDEAU Isabelle
10. M<sup>me</sup> CHAPOULIE Sandrine
11. M. HEMERY Floréal
12. M<sup>me</sup> CHARTON Nathalie
13. M. ESQUERRE Jérôme
14. M. BOROT Aurelien
15. M<sup>me</sup> ALCARAZ BOUSQUET Marianne
16. M<sup>me</sup> RIOS Carine

### CCP non titulaires 3 sièges

1 SGEN

2 SNES-FSU

### CCP AED/MI-SE 5 sièges

1 CGT  
1 SE-UNSA

3 SNES-FSU

### CAPA PEGC 2 sièges

1 SE-UNSA

1 SNES-FSU

## ESPE

### Moins grave que si c'était pire, mais pire que si c'était grave.

Ce titre, emprunté à Raymond Domenech, grand organisateur de pagaille s'il en fut, illustre parfaitement la situation actuelle de l'ESPE. Elle serait presque risible s'il ne s'agissait de nos collègues, qui payent très cher l'impréparation coupable du ministère et son improvisation totale de la situation. Dernier avatar en date, qui court depuis fin août : le problème des stagiaires déjà titulaires ou dispensés de Master. Pour ces collègues, rien n'est réglé depuis l'audience très générale que la Rectrice nous a accordée, ainsi que celle avec la direction de l'ESPE, et où nous avons clairement pointé ce problème dès le 15 octobre.

### A l'ESPE, si on ne sait pas toujours comment former, on sait en revanche évaluer !

Ces collègues, inscrits d'autorité dans un Master MEEF pour de simples raisons de financement et d'incapacité à organiser la formation adaptée prévue pour eux par les textes, se voient aujourd'hui sommés de valider les UE d'un

Master dont il n'ont aucun besoin pour leur titularisation. Si nous souhaitons - comme les intéressés - que ces collègues puissent suivre une formation de qualité, nous ne comprenons pas la logique de contrôle par l'évaluation systématique, qui prend le pas sur l'adaptation de la formation, et les conduit de fait à valider un diplôme dont, rappelons-le, ils n'ont nul besoin d'un point de vue réglementaire.

La direction de l'ESPE a ainsi produit une circulaire qui indique que son avis ne sera pas favorable à la titularisation dès lors, semble-t-il, qu'une seule UE du Master MEEF ne sera pas validée par ces collègues. Pire : cette décision intervient alors même que le Ministère doit produire pour le courant de janvier un cadrage national des modalités de délivrance de cet avis du Directeur de l'ESPE. Nous dénonçons très fortement ce passage en force inadmissible, et nous considérons que la Direction de l'ESPE, qui se base en l'espèce sur un droit désormais purement oral - cité en référence ! - pour produire ses circulaires, est entré sciemment dans une dérive proprement scandaleuse.

**Pierre Priouret**  
secteur stagiaires



## AVS - AESH

### Une grève pour des droits et pour la dignité

Le 25 novembre, 80 Accompagnant-es d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) en grève ont manifesté devant la préfecture pour dénoncer leur assujettissement à la

précarité malgré les promesses de CDIisation dont 83 personnes seulement ont pu bénéficier en Haute-Garonne. En effet, 60 % des AESH assurent leurs missions sous Contrat Unique



## Stage certifiés

### Il faut s'occuper de sa carrière

Réunis au Lycée Stéphane Hessel de Toulouse, les 70 participants à ce stage ont pu faire le point sur les principaux aspects de la carrière : avancement d'échelon, accès à la hors classe, congé formation.

Après les sujets d'actualité évoqués par Bernard Schwartz, co-secrétaire général, un exposé vidéo-projeté a rappelé à chacun les étapes de la carrière et leur fonctionnement, et a suscité de nombreuses questions auxquelles les commissaires paritaires en charge du secteur (Hélène Tressens et Jean-Pierre Dagou) aidés de Jean-Yves Monicolle, n'étaient pas de trop pour répondre.

Quel est le rythme d'avancement auquel j'ai droit ? Je n'ai pas encore ma note d'inspection alors que j'ai été inspecté l'année dernière. Pourquoi ? Puis-je savoir si mes notes sont dans la moyenne, en fonction de l'échelon ?

Si je fais une pause dans mes demandes de congé formation, est-ce que mes points retombent à zéro ? Les congés sont-ils attribués par matière ? Y a-t-il des matières lésées ? Le principal ou proviseur d'un établissement a-t-il un quota de HC à ne pas dépasser ?

Telles étaient quelques-unes des questions les plus fréquemment posées.

D'autres points ont été abordés, essentiels aussi : l'intervention et travail des commissaires paritaires au S3 ou lors des CAPA et GT, la différence par rapport aux autres syndicats, qui ont permis de rappeler l'importance du travail accompli par les élus Snes-Fsu.

**Jean-Pierre Dagou, Hélène Tressens,**  
secteur carrière certifiés

d'insertion de 20 heures par semaine pour 670 euros par mois pendant 2 ans. Les autres travaillent en CDD, dont 80 % se voient imposer des contrats à mi-temps pour un salaire de 590 euros... Après avoir organisé de nombreux rassemblements avec audience au Rectorat qui ont eu des résultats appréciables (maintiens d'affectations, prolongations de contrats, CDIisations, négociations sur les heures dites « invisibles », etc.), ils entendaient signifier par cette grève, malgré ce qu'il leur en coûte, que leur détermination est entière pour obtenir, enfin, des temps pleins, un vrai statut, une vraie formation et un salaire décent.

**Philippe Cornac,**  
**Marie-Cécile Périllat**  
secteur AED-MISE

## Stage sur le numérique

### Apprendre nécessite toujours des enseignants

« Les livres seront bientôt obsolètes dans les écoles. Les élèves recevront un enseignement visuel [ par le cinéma] ».

C'est par cette citation de Thomas Edison en... 1913 (!) qu'André Tricot et Éric Bruillard ont ouvert le stage sur « ce que change le numérique » organisé le 20/11 : gros succès dans l'assistance, fort nombreuse, réunie ce jour-là au lycée Toulouse-Lautrec (où nous avons été très bien accueillis).

Cette entrée en matière humoristique mais appropriée, a permis ensuite de battre en brèche un certain nombre d'idées reçues sur ce qu'Internet modifie ou pas dans nos pratiques et celles de nos élèves.

Par exemple, est-on plus motivé lorsqu'on apprend avec le numérique ? Oui, mais pas toujours, pas pour tout, et la motivation peut être sans lien avec l'efficacité de l'apprentissage. Le numérique permet-il d'adapter les enseignements aux élèves ? Ou aux élèves de mieux apprendre ?

Ces questionnements ont permis de réinterroger le statut des savoirs, celui des enseignants et des élèves, pour aboutir à l'idée assez salutaire finalement, que **le numérique facilite certes l'accès aux supports de connaissances mais ne modifie pas fondamentalement les apprentissages scolaires.**

De la même façon, les rares études existant sur la manière dont les enseignants s'approprient les nouvelles technologies montrent que ceux-ci sont plutôt éclectiques dans les innovations qu'ils utilisent, que des processus collectifs d'utilisation-adaptation se développent, permettant de conserver le rôle concepteur de l'enseignant, et ce malgré des pressions institutionnelles fortes sur les « bonnes pratiques » concernant le numérique.

Cette journée, dense en questionnements, s'est conclue par un rappel, par Jean-François Clair, du rôle et de la place de l'ENT dans nos établissements.

Un grand merci à nos intervenants qui ont apporté de nombreuses pistes de réflexion !

*Monique Degos-Carrère*  
secteur formation syndicale



## Assises de la Ruralité

### Bienvenue chez les (ch')Toys !

Un jour au Niger, le lendemain à Pierrefitte-Nestalas... la vie de 1er ministre est pleine de contrastes ! Si M. Valls a posé ses valises le 24 novembre aux portes du Pays Toy (prononcer toi), c'est pour présider les Assises de la Ruralité.

Il s'agissait de conclure cette tournée en France par un atelier intitulé « Rénover le cadre institutionnel et la présence de l'État dans les territoires ruraux ». Un comité interministériel proposera ensuite un plan d'action précis et partagé entre l'État et les territoires ruraux.

300 élus locaux étaient conviés, 4 ministres... et des gendarmes à chaque intersection sur 25 km dans la vallée. Mais la Ruralité n'a pas de prix ! Devant une assistance pas trop rebelle, M. Valls a fait en sorte de boucler ces Assises en deux heures. C'est à se demander si tout ce tintamarre n'était pas juste une opération de com-

munication en direction d'élus inquiets à propos du maintien des services de l'État en milieu rural, mais aussi de l'avenir des Conseils généraux.

Une intersyndicale CGT-FSU a été reçue, non sans mal, par deux conseillers de M. Valls.

Nous avons pu ainsi rappeler qu'être fonctionnaire en milieu rural, c'était avoir tous les problèmes des fonctionnaires (salaires, conditions de travail, retraites), mais avec en plus des problèmes spécifiques (déplacements fastidieux et frais y afférents, accès à la formation, services partagés...).

Nous avons ajouté que la réforme des rythmes scolaires ne se posait pas dans les mêmes termes à Loures-Barousse qu'à Tarbes (moyens humains et financiers), et que l'expansion incontrôlée de l'agglomération toulousaine avait eu un impact négatif sur les moyens affectés au département dans l'enseignement.

Les conseillers voulaient des exemples concrets à insérer dans les conclusions de ces Assises ; ils en ont eu ! Des collègues TZR ou en poste fixe avec de gros déplacements (Colomiers -Tarbes en italien, deux collègues seulement en poste fixe à Luz, etc.), des petits collègues isolés qui n'ont qu'un demi-poste de documentaliste, disparition du grec, plus un seul poste complet en allemand, etc.

Nous avons enfin conclu qu'il y avait une grande amertume dans la Fonction Publique en général, et dans l'Éducation Nationale en particulier. Cette dernière a beau être une priorité du gouvernement, les enseignants ne ressentent pas d'amélioration de leur quotidien sur le terrain. Nous attendons avec « impatience » les conclusions de ces assises...

*Marc Poulou*  
S2 65

# Informations pratiques

## Calendrier du mouvement INTER académique

Quand ?	Quoi ?
12 au 18 janvier 2015	Affichage des barèmes sur SIAM, pour vérification par les demandeurs. <b>Renvoyez votre fiche syndicale de suivi avant le 19 janvier.</b> <b>Signalez-nous sans tarder tout problème.</b>
15 janvier 2015	Groupe de Travail (GT) sur les bonifications au titre du handicap.
20 et 23 janvier 2015	GT sur les vœux et barèmes
27 au 30 janvier 2015	Affichage des barèmes définitivement retenus pour le mouvement INTER sur SIAM
2 au 6 février 2015	GT ministériels sur les mouvements spécifiques nationaux ( postes SPE-N)
19 février 2015	Date limite pour les demandes de révision tardives (cas exceptionnels et graves)
4 au 13 mars	GT ministériels sur les affectations (INTER)

## Pour rejoindre le Snes

2, avenue Jean-Rieux - 31 500 - Toulouse - Métro François Verdier - **Tél. 05 61 34 38 51** - Fax 05 61 34 38 38  
Permanences tous les après-midi de 14 à 17 heures

[s3tou@snes.edu](mailto:s3tou@snes.edu)

Site académique [www.toulouse.snes.edu](http://www.toulouse.snes.edu)



## MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui appartient à ses clients-sociétaires, tous issus de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture et des Sports : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur CME en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe : "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel Enseignant rend des comptes, et non à des actionnaires.

**UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.**

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

Crédit Mutuel Enseignant Balma  
6, rue de la Tuilerie - 31 131 Balma Cedex  
Tél.: 05 34 42 64 70  
E-mail: [02290@cmma.creditmutuel.fr](mailto:02290@cmma.creditmutuel.fr)